Contrôleurs du travail :
Un avenir ! Vite !

La mise en place du PTE fixant des modalités exceptionnelles de recrutement dans le corps de l'inspection du travail aura permis à 1540 CT de rejoindre le corps de l'IT (sur près de 3000 agents concernés).
Selon les prévisions, la fin du PTE verra plus de 800 contrôleurs sans perspective professionnelle au 1er janvier 2020 (dernier CRIT en 2019).
Au cours du dernier trimestre 2017, des négociations ont enfin débuté entre les organisations syndicales et la DRH pour trouver une issue à cette situation alarmante. Deux réunions se sont tenues : les 3 octobre 2017 et 10 novembre 2017. Lors de ces deux réunions, grâce aux revendications des OS, les chiffres apportés par l'administration ont montré qu'il parait évident que le scénario : « basculement de tous les CT, qui le souhaitent, en IT à la fin du PTE », selon des modalités à définir, est celui qui est à la fois le plus logique en termes de déroulement de carrière pour les agents, le plus évident pour le ministère en matière de préservation de la technicité et le plus cohérent dans le cadre de la gestion ministérielle des ressources humaines. Par ailleurs budgétairement, pour régler définitivement la situation, le coût du versement de tous les CT dans le corps de l'inspection était estimé en novembre 2017 à 2,6 millions d'euros – une goutte d'eau dans le budget de l'état. C'est cette solution qu'il faut porter en signant massivement la pétition afin d'être entendus par les décideurs ministériels.

- ➔ Nous voulons que tous les contrôleurs aient un avenir au sein du ministère du travail.
- ➔ Nous voulons qu'un basculement de tous les CT en IT soit mis en place au plus vite.

Nom	Prénom	Service	Grade	Signature

Nom	Prénom	Service	Grade	Signature